

2- Les commissions

Environnement-Développement durable-Citoyenneté

Opération « Nettoyons la nature »

A l'initiative de Tracy Bange et de la commission environnement animée par Romain Poinignon, une journée «Nettoyons la nature» a été organisée à Ceyzerieu. C'est donc sous une météo plutôt clémente que plus de 60 habitants de la commune, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés ce samedi. Après le mot de bienvenue de Madame le Maire, Myriam Keller, chacun fut équipé grâce au partenariat établi avec une enseigne commerciale.

Le groupe s'est alors réparti dans les différents secteurs de la commune et chacun a pu s'atteler à la tâche et ramasser les déchets aussi divers que variés.

Si les rues étaient plutôt propres, la collecte fut beaucoup plus fructueuse le long du Sérán, au skate-park et le long des routes à proximité du village.

Une pesée fut organisée au retour des équipes. C'est finalement plus de 600 kg de détritiques qui ont été ramassés et qui ont été déposés en déchetterie.

L'après-midi s'est finie avec le partage d'un verre de l'amitié et un goûter offert par la mairie.

Un grand merci à tous, pour avoir rendu notre espace de vie plus propre. En espérant que ce geste citoyen sensibilise chacun au respect de la nature !!!!



1er janvier 2022 = Transfert de la compétence eau et assainissement à la CCBS

La loi NOTRe prévoit un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes au plus tard au 1er janvier 2026. En 2018, les 43 communes qui composent la CCBS ont décidé majoritairement de transférer cette compétence au 1^{er} janvier 2022.

Ceyzerieu n'échappera pas à cette règle et c'est pour cette raison que Bernard BLASER, 1^{er} adjoint en charge des travaux, réseaux et bâtiments, travaille activement pour transmettre les informations sur la fiabilité de nos équipements et des données comptables, qualitatives, et quantitatives concernant ce service.

Les élus de la CCBS ont délibéré pour un mode de gestion en « Régie » et non en délégation de service à un prestataire privé. Pour autant, le prix de l'eau devra être commun à l'ensemble du territoire et celui de Ceyzerieu sera amené à augmenter. Cette

augmentation sera lissée sur plusieurs années.

Depuis 2019, sur les recommandations de l'Agence de l'eau, le Conseil municipal de Ceyzerieu a engagé cette augmentation régulière de son prix de l'eau. Comptablement, les recettes de la vente de l'eau doivent couvrir les dépenses qui lui sont liées (emprunt, taxes, etc.).

Le conseil municipal, réuni en séance du 8 janvier 2021, a donc voté une augmentation de ses tarifs pour 2021.

A titre indicatif, un foyer qui consomme 120 m² d'eau verra sa facture augmenter de 20.40 € HT



2- Les commissions

Scolaire - Périscolaire - Jeunesse

Une nouvelle rentrée scolaire...

Le 1er septembre, nos petits écoliers ont pu retrouver leur école après plusieurs mois bouleversés par le virus. Les effectifs sont en baisse avec 122 élèves pour cette rentrée. Dès le mois de juillet, et après avoir sollicité auprès des enseignants la liste de leurs besoins en fournitures scolaires, Catherine Troïano qui est en charge du scolaire et du périscolaire, a entrepris la recherche d'économies en réalisant une consultation des fournisseurs. **Une économie de 1358 €** a été réalisée pour une dépense totale de 5722 €.



La mairie est en charge des inscriptions scolaires pour l'école publique Anne-Marie Lagrange (maternelle et élémentaire).

Sont concernés les enfants entrant en 1ère année de maternelle (nés en 2018) et les nouveaux arrivants des communes de Ceyzérieu, Lavours, Vongnes, Polliou, Flaxieu et Marignieu. Merci de vous présenter au secrétariat de mairie avec :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile récent (bail, EDF, tél.)
- une pièce d'identité, le jugement de divorce le cas échéant
- la dérogation scolaire pour les communes extérieures

Repas de Noël à la cantine

Le jeudi 17 décembre, les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire ont pu déguster le repas de Noël préparé par la société Leytroy de Serrières en Chautagne. Les 85 enfants ont été servis par l'équipe municipale, les membres



de la commission scolaire et les agents en charge du périscolaire. Un grand moment de rigolade !



RENTÉE SCOLAIRE 2020 / 2021

L'école publique Anne-Marie LAGRANGE accueille **122 élèves** répartis dans 6 classes. Julie BENICHOU assure depuis 2014, la direction de l'école.

- ⇒ **PS/MS** = Hélène LIBERT et Najoua AKBOUCHE (ATSEM) = 17 élèves
- ⇒ **MS/GS** = Florence GUTTIN et Mme Elisabeth CHARVIN (ATSEM) = 19 élèves
- ⇒ **CP/CE1** = Julie BENICHOU et M. PASTOR Bertrand = 23 élèves
- ⇒ **CE1/CE2** = Stéphanie BORGET qui remplace Isabelle GONGUET = 21 élèves
- ⇒ **CE2/CM1** = Nadine LETANG = 22 élèves
- ⇒ **CM1/CM2** = Vanessa CANTIER et Bertrand PASTOR = 20 élèves

Une autolaveuse pour l'école et du mobilier pour la cantine

Pour répondre aux contraintes imposées par le protocole sanitaire lié à la Covid-19, la commune a dû investir dans du matériel.

Afin de rendre le travail plus agréable et moins fatiguant pour les agents en charge du ménage de l'école, la commune a acquis une autolaveuse.

4h15 ! c'est le temps quotidien consacré par Isabelle et Prescillia au ménage des 7 classes, de la salle informatique, de la salle d'évolution, des 5 blocs sanitaires, des espaces communs (couloirs, hall, etc.), la salle des professeurs et le bureau de direction. **Coût de l'autolaveuse = 3900 €**

Du mobilier a été acheté pour la cantine (tables rectangulaires et chaises) pour permettre aux enfants d'être assis par groupe et éviter le brassage entre classes. La désinfection après chaque service a également été facilitée. A l'avenir, les tables rectangulaires permettront d'accueillir plus d'enfants dans un même espace.

Portage des repas à domicile

Nouveau !

Depuis le 10 juillet 2020, le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de la commune de Ceyzérieu propose le portage de repas à domicile pour 11 € / repas ou 20 € pour un couple.

Des légumes de saison, des produits issus de l'agriculture biologique et en circuit court sont proposés.

Ce service est disponible pour les habitants seniors et les personnes en situation de handicap qui résident à Ceyzérieu.

La livraison est assurée par les agents municipaux entre 11h et 12h. Ce service permet également aux personnes

isolées de garder le lien avec la mairie.

Actuellement, sept personnes utilisent ce service.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie au 04.79.87.90.11 ou mairie@ceyzerieu.fr

LIVRAISON :

7 jours sur 7 - toute l'année

4 jours de livraison par semaine :

- le lundi
- le mardi – mercredi
- le jeudi
- le vendredi, samedi, dimanche



COMPOSITION DES REPAS :

- Entrée + Plat + Légumes ou féculents
- Laitage ou Fromage
- Dessert
- Potage pour le soir

Un chèque cadeau pour Noël et un colis pour nos aînés en EHPAD

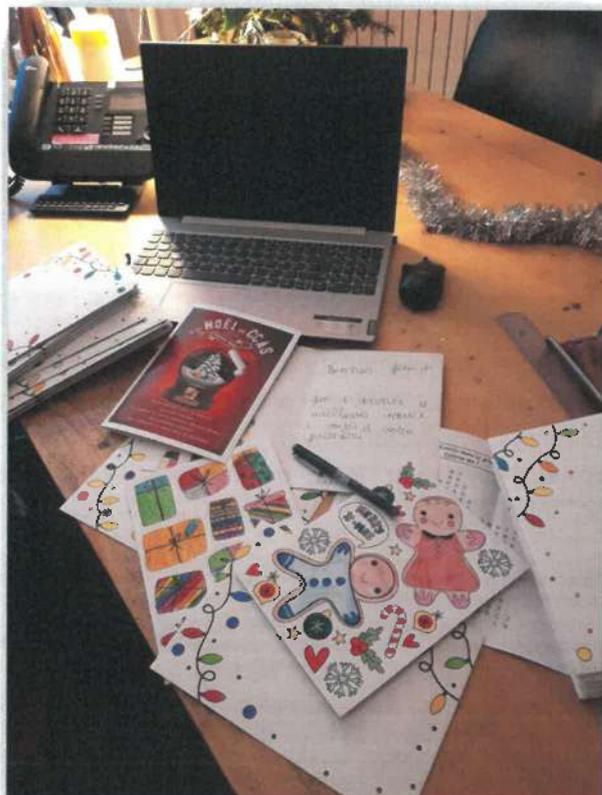
En raison de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et soucieux de garantir la sécurité de chacun, la municipalité et le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) ont jugé préférable d'annuler le repas des aînés 2020 initialement programmé en décembre.

Les membres du CCAS ont donc proposé de remplacer ce repas par un "bon cadeau" à utiliser dans les commerces de Ceyzérieu qui ont validé leur participation à l'opération.

Les personnes (inscrites sur les listes électorales de Ceyzérieu), âgées de 70 ans et plus, ont été destinataires d'un bon d'achat d'une valeur de 25 euros. Ce bon-cadeau est valable jusqu'au 30 juin 2021 afin de permettre aux commerces, qui sont fermés actuellement, de bénéficier de cette opération.

Dans l'attente de pouvoir leur rendre visite, les aînés qui sont en EHPAD se sont vu remettre, par l'intermédiaire de leur famille, un colis.

Une jolie carte de vœux réalisée par les enfants de l'école publique Anne-Marie Lagrange de Ceyzérieu accompagnait le courrier. Les enfants ont reçu, en retour, de nombreuses réponses à leurs bons vœux.



Année blanche pour la Saint-Antoine 2021

Compte tenu de la situation sanitaire, la municipalité a souhaité réunir les représentants des hameaux pour prendre une décision collective concernant l'organisation de la traditionnelle Saint Antoine 2021. Unanimement, il a été décidé de faire une année blanche et d'organiser une messe en mémoire de tous les habitants qui nous ont quittés en 2020.

Le samedi 16 janvier a donc eu lieu la messe de la Saint Antoine. Cette fête ancestrale remonte selon les anciens à la 2^e république, à l'initiative de 2 ceyzériolans : Messieurs BELMONT ET VINCENT. Son organisation incombe à un quartier ou hameau différent chaque année (décoration d'un sapin, apéritif pour le village et repas). Rappelons que St André est le patron de la paroisse. En 1884, Jean-Marie Virignin, alors Maire, décida de transférer le jour de cette fête à la Saint Antoine. Cette fête était réservée aux hommes. Les femmes qui avaient le privilège d'y assister devaient faire la cuisine et le service. C'est dans les années 2000, qu'on commence à apercevoir une doyenne au passage du croûton.

Cette fête durait une bonne semaine entre les préparatifs et les restes. Henri PASSIN, figure de Ceyzérieu, raconte que lorsqu'il était jeune, il prenait une semaine de vacances pour les préparatifs... Il faut dire qu'à l'époque la Saint Antoine revenait environ tous les 13 ans, aujourd'hui c'est tous les 5 ou 6 ans. Autre anecdote, cette fête ne fut interrompue qu'en raison des 3 guerres et ironie du sort dit-on, à chaque fois à Chavoley. Plus récemment, on peut noter qu'Ardosset et Avrissieu ont renoncé à son organisation en raison du décès d'un des leurs. Aujourd'hui, elle est portée à bout de bras par quelques personnes qui se

battent pour continuer à l'organiser, malgré la baisse de fréquentation.

Cette année, pas de pain béni, pas de passage du croûton entre le doyen du hameau qui organise et celui qui organisera l'année suivante, pas d'apéritif à la salle des fêtes, ni de banquet.

La messe fut l'occasion d'avoir une pensée pour les défunts de Ceyzérieu partis en 2020, et qui n'ont pas pu être accompagnés dignement du fait des restrictions sanitaires. Il y eut aussi une pensée pour les doyennes et doyens du bourg et des hameaux.

Le souhait a été formulé qu'Aignoz puisse reprendre le flambeau en 2022.



11 novembre 2020, « ças'est passé en petit comité »

En raison du confinement, la cérémonie du 11 novembre pour la commémoration des victimes de la Guerre de 14-18, s'est tenue à 17h00, en petit comité. Ainsi, Madame le Maire était accompagnée des membres du conseil municipal. Les habitants pouvaient suivre la cérémonie sur « Facebook Live ». Les élus présents ont déposé une gerbe au cimetière et au monument aux Morts. 43 bougies ont été déposées au pied du monument pour honorer les 43 soldats de Ceyzérieu morts pour la France.



Ceyzérieu a pris des airs de fêtes

Début décembre, Ceyzérieu s'est illuminé pour les fêtes de fin d'année. Des décors, guirlandes et rideaux lumineux furent installés grâce à l'aide gracieuse de Pierre-Yves KELLER, propriétaire d'une nacelle de grande hauteur, et au partenariat signé avec la commune de Chanaz pour la mise à disposition de Thomas, électricien aux services techniques.

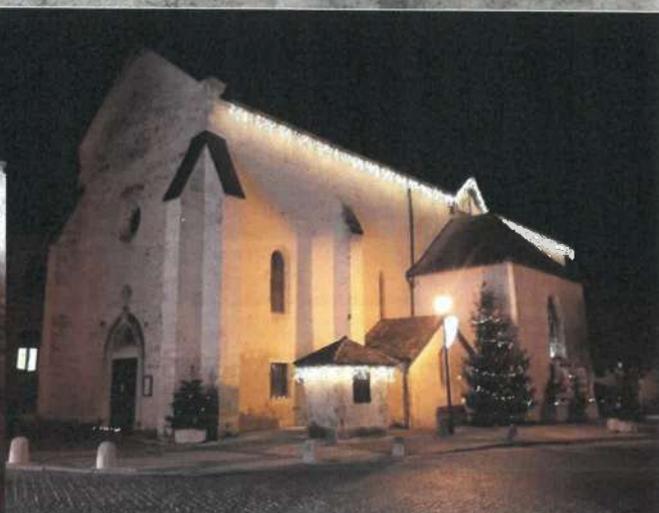
Des sapins ont été installés et décorés par les habitants. Merci à Olivier PLOTON et Martine BONIN pour leurs

dons de décorations... Une très jolie boîte aux lettres du Père Noël a été peinte par Catherine FAURE MARJOLLET, artiste peintre à Ceyzérieu.

Grâce à la mobilisation de tous les habitants qui ont décoré leurs habitations et des commerçants qui ont illuminé leurs vitrines et devantures de commerce, le village de Ceyzérieu a brillé de mille feux pour le plaisir des petits et des grands.



Jacqueline Pellat



3-Les projets

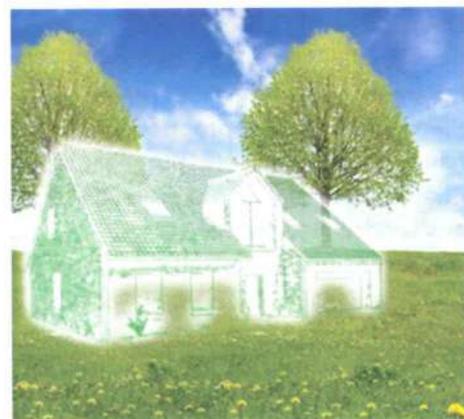
En cours de financement...

Acquisition de terrains et d'une bâtisse avec l'EPF01

En août 2020, la famille BARBAUX a manifesté sa volonté de vendre la maison et les parcelles situées Rue des Ecoles. Le PLU étant en cours de révision et face à la nécessité de maîtriser le marché foncier, le conseil municipal a décidé d'acquérir les 11 000 m² et la bâtisse.

Pour se laisser le temps de terminer son PLU et de concevoir un projet d'aménagement, le conseil municipal a fait le choix d'avoir

recours à la technique du « portage foncier » avec l'EPF de l'Ain (Etablissement Public Foncier de l'Ain) qui offre l'avantage de faire financer et gérer par un organisme extérieur, tout ou partie des dépenses d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation d'une opération sur une durée relativement longue, permettant in fine à la collectivité de disposer des biens au moment opportun, sans apport financier immédiat.



Des toilettes autonettoyantes au centre du village

Les toilettes publiques du village ont disparu en 2012, lors des travaux de démolition de la maison Mauté et la construction du bâtiment de la Semcoda (logements, cantine et garderie). Cet équipement, très utile au quotidien mais aussi pour les nombreuses fêtes qui ont lieu au centre du village, sera installé à proximité de la place du village. Cette cabine fabriquée dans le Beaujolais sera autonettoyante et totalement normalisée. Ouverte 24 h/24 h et adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Cet investissement comprenant une cellule, une dalle béton et les raccordements (eau, assainissement et électricité) s'élève à 34 163 € HT. Des subventions de 20 249 € soit 60 % sont attendues de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 13 163 €

De la Vidéoprotection pour lutter contre les Incivilités

Le Maire a la responsabilité d'assurer l'ordre public, le bon accueil des usagers et la conservation du domaine public communal.

Dans un but de sécurisation et de dissuasion, la commune de Ceyzérieu envisage de s'équiper de la vidéoprotection pour lutter contre le vandalisme ou les vols (salle des fêtes, aires de jeux, stade de basket, jeu de boules, cimetière et son parking) et protéger les personnes (parking et entrée de l'école).

Cinq caméras pourraient être installées en trois points stratégiques du territoire communal, notamment sur le parc de la Gavinière, aux abords de l'école, et sur le parking du cimetière. Une étude conjointe menée en partenariat avec le référent sûreté du Groupement de gendarmerie départementale de l'Ain, a ainsi établi le bon fondement de recourir à la vidéoprotection et de cibler les lieux adéquats pour l'installation des caméras.

Ce système de surveillance est un outil pour la commune dans le cadre de la protection des biens et des personnes. En effet, grâce à l'enregistrement 24

heures sur 24 des images des différentes caméras, il sera plus facile d'identifier, si le besoin s'en fait sentir, les auteurs d'actes de délinquance, notamment en travaillant en partenariat avec la gendarmerie de Culoz.

Cet investissement comprendrait : 5 caméras et leurs mâts + 2 disques durs de 4 To + écran de lecture + antenne wifi + etc. Il est estimé à 11 454 € HT. Des subventions de 8 017 € soit 70 % sont attendues de la Région AURA et de l'Etat. Le reste à charge pour la commune s'élèverait donc à 3 436 € HT.

L'estimation des dégradations subies en février 2020 à la Gavinière s'élève à 3979 € HT. Un dépôt de plainte avait été déposé en gendarmerie par Bernard Reuter, Maire. Les personnes devraient très prochainement être convoquées au tribunal.

Parallèlement, un groupe d'habitants volontaires se propose d'encadrer les mineurs responsables de ces dégradations pour entreprendre la réparation de leurs actes, afin de les sensibiliser aux conséquences et éviter que ce genre de faits ne se reproduisent à l'avenir.

3-Les projets

En cours de financement...

Sécurisation des entrées et réflexion autour d'un plan de circulation

Avec l'aide technique de l'Agence 01 et M. Charvet de l'agence routière du département de l'Ain, les membres de la commission voirie, réseaux, sécurité et déplacements travaillent sur l'important dossier qui concerne la sécurisation des entrées du village et la mise en place d'un plan de circulation. Plusieurs scénarii sont à l'étude et vont nécessiter d'être évalués en termes d'efficacité tout en tenant compte du ressenti des utilisateurs et des riverains. En raison du montant estimé des travaux, la nécessité d'un phasage s'impose afin d'échelonner les dépenses sur plusieurs années.

Le recrutement d'un bureau d'étude spécialisé dans les ouvrages routiers va être nécessaire pour aider la commune à monter son cahier des charges avant la consultation des entreprises. Les dossiers de demandes

de subventions seront déposés au printemps prochain. Les habitants et riverains seront invités à des réunions publiques organisées par la commission dans les différents secteurs concernés.



Salle des fêtes et parc de la Gavinière

Le conseil municipal a souhaité s'entourer de techniciens et professionnels pour réfléchir ensemble sur un projet global de l'espace de la Gavinière, pour répondre aux attentes des habitants, des utilisateurs tout en répondant aux normes environnementales et législatives. La commune est désormais adhérente au CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977... C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Un premier rendez-vous a eu lieu le 17 novembre 2020 pour dresser un état des lieux et lister les besoins autour de la salle des fêtes, et plus largement « le parc de la Gavinière » qui englobe : la salle des fêtes, les équipements sportifs (basket, jeux de boules), les espaces ludiques (Skate-park, jeux enfants, terrain central) ... mais aussi nos attentes :

- Le terrain (propriété de la

commune) situé au-dessus de la salle des fêtes (logements pour personnes âgées, locatifs et accès à la propriété).

- Le terrain de la rue des Ecoles (en cours d'acquisition) et la maison Barbaux.
- Les équipements : Jeu de pétanque, Trimax (Point d'apport volontaire), théâtre de verdure, city stade, parkings, espace de rencontre, etc.

- La salle des fêtes : accessibilité PMR, cuisine fonctionnelle et la réduction de la consommation d'énergie.

La commune souhaite l'accompagnement du CAUE afin d'avoir une vision globale qui cadre les objectifs d'un point de vue architectural, paysagé et urbain. Une participation forfaitaire de 3360 € est demandée à la commune.



4- Histoire et patrimoine L'histoire de Ceyzérieu par Christian Daligand

Comment comprendre la vie d'un village et ses traditions, prendre des décisions d'aménagement en ignorant le passé d'un « peuple que l'on ne reverra jamais » selon l'expression de Péguy ? En effet, les espaces ruraux français ont connu de profondes mutations économiques et sociales en particulier après 1945 ; connaître les grands traits de l'histoire de Ceyzérieu, qui n'a pas échappé à ce profond basculement, permet de mieux le comprendre et de s'y intégrer.

Sa géographie modèle le village et joue un rôle majeur dans son évolution ; sa superficie, importante en regard des communes voisines - presque 2000 ha - a favorisé la naissance de nombreux hameaux. Les sols dans l'ensemble sont plutôt vulnérables à la sécheresse, à l'exception des zones marécageuses, en particulier à Aignoz où l'on extrayait, il y a encore quelques décades, la tourbe et l'argile. Cette partie basse de la commune est traversée par le « Seran », alimenté par plusieurs sources du Valromey ; ses crues spectaculaires, qui, conjuguées avec celles du Rhône, pouvaient totalement isoler ce hameau, et provoquer de gros dégâts agricoles. Deux lacs, d'origine glaciaire, Chavoley et Morgnieu, rappellent les temps lointains où les glaciers occupaient les lieux. Une terre quelquefois ingrate, un climat autrefois rigoureux, ont longtemps maintenu le pays dans des conditions de vie matérielle peu généreuses.

Si l'on remonte assez loin dans son histoire, nous savons que le village était occupé par une colonie romaine, même si aucun vestige de

villa gallo-romaine n'a été retrouvé ; il en subsiste cependant quelques rares pierres aux inscriptions latines. A la démolition d'un vieux four à Aignoz, furent découvertes des pièces romaines en or... mais qui furent malheureusement fondues. Des tombeaux burgondes et romains furent trouvés à Barbillieu, vers ce qu'on appelle encore : le « chemin des morts », mais on ne sait rien de précis à leur sujet. Au sujet de la voie dite « romaine » Valence-Genève passant par Belley, Billieu et Ceyzérieu (dont les marcheurs connaissent bien le tracé), il est plus vraisemblable qu'elle fut construite au XVIII^e siècle, mais on ne peut exclure un tracé antérieur.

L'époque médiévale n'a pas marqué Ceyzérieu, sinon les anecdotes sur le château de Grammont, construit au 10^{ème} siècle, et portant le nom de son premier seigneur, Geoffroy de Grammont, sur lesquelles nous reviendrons plus tard. Une Chartreuse apparut à la fin du XII^e siècle, sur les terres du seigneur de Grammont, au lieu-dit « sous les roches », mais qui disparut à la révolution ; le bâtiment a été vendu comme bien national en 1791.



Au VI^e siècle, existait une modeste église, sous le vocable de Saint Pierre. L'église actuelle date du XV^e siècle. Ceyzérieu était le siège d'un doyenné important dès le 12^e siècle, qui a chapeauté jusqu'à 48 paroisses environnantes. Le « doyen », personnage important nommé par

le pape percevait divers revenus, et l'on peut supposer que cette implantation sur Ceyzérieu permettait à la paroisse de bénéficier indirectement de quelques avantages ou visites de personnages importants ; ainsi le village reçut en 1605 la visite de Saint François de Sales. A cette époque en effet, Ceyzérieu et le Bugey étaient rattachés depuis peu au royaume de France, (1601 - Traité de Lyon) mais la paroisse relèvera du diocèse de Genève jusqu'à la révolution. Le Rhône restant la frontière naturelle entre le Duché de Savoie et la France, cette proximité a pu sans doute favoriser les échanges commerciaux locaux et indirectement une relative prospérité locale. Jusqu'à la révolution, à peine un quart seulement des agriculteurs, qui composaient majoritairement la population de Ceyzérieu, vivaient dans une certaine aisance, les trois quarts de sa population ne savaient ni lire, ni écrire, comme sur tout le territoire.

Sous Louis XIV, il semble qu'il existait deux relais de poste, dont les bâtiments ont été préservés. La commune comptait alors 200 « feux », c'est-à-dire approximativement 900 habitants.

Avant la révolution, l'établissement d'une filature a été projeté, qui aurait occupé un grand nombre d'ouvriers agricoles durant l'hiver ; une filature a bien existé à Grammont au début du XIX^e siècle, mais il n'en reste aucune trace.

Durant la période prérévolutionnaire, les fameux « cahiers de doléances » nous fournissent des éléments plus précis sur le village et indiquent l'existence de 280 « feux » soit environ 1300 habitants. Les doléances portent

4- Histoire et patrimoine L'histoire de Ceyzérieu par Christian Daligand

comme partout sur l'inégalité et le poids des impôts (déjà !), le maintien des privilèges, la complexité du système judiciaire, et plus particulièrement pour Ceyzérieu, le fléau des inondations récurrentes, déjà évoquées, qui envahissent le marais, à une époque où il pleut beaucoup au printemps, et le Rhône n'est pas encore endigué. Pour la bonne bouche, les cahiers décrivent dans le village une « jeunesse qui ne met point de bornes à ses débauches, cabarets, jeux, disputes, injures, irrévérences dans les lieux saints ... » On pourrait en déduire que cette jeunesse s'est bien assagie !

Ceyzérieu n'a pas été épargné par les tourmentes révolutionnaires : il existait une « société populaire et patriotique des sans-culottes républicains » qui compta, semble-il, jusqu'à 49 membres ceyzériolans, gardiens théoriques de la toute nouvelle révolution, dont un « curé constitutionnel » (qui avait donc adhéré aux thèses révolutionnaires) : Aimé Manjot, qui, ayant prêté serment à la Constitution Civile du Clergé, se montra un révolutionnaire zélé et fanatique, à l'inverse de Martin Rey, né en 1746 à Ceyzérieu, vicaire à Rochefort, qui, prêtant serment « avec restriction » fut destitué. Caché à Ceyzérieu, il tenta de rejoindre Genève quand il fut arrêté et guillotiné le 23 avril 1794.

Ceyzérieu n'a pas non plus, échappé à la vente des « biens nationaux » : les biens du clergé, puis des émigrés : ceux de la famille Ferraz, originaire d'Avrissieu, et ceux de Brillat- Savarin (réfugié un temps aux Etats Unis durant la période révolutionnaire), propriétaires de biens fonciers sur la commune. Ces ventes bénéficièrent aux familles déjà nanties dont les Manjot et

Chaley. (Cf. infra)

Durant cette période de réorganisation territoriale, Ceyzérieu fut, de 1790 à 1800, chef-lieu d'un canton éphémère qui regroupait 10 communes voisines ;



celui-ci fut déplacé ensuite à Virieu le Grand, cependant beaucoup moins peuplé, mais qui avait été la capitale du marquisat du Valromey. (A la même époque, un projet de créer un département du Bugey, avec Belley pour capitale, soutenu par Mirabeau, n'eut pas de suite). La population a atteint son apogée durant la restauration avec près de 1860 habitants, âge d'or de la ruralité française. Dès 1820, fonctionnait une école « à la carte » tenue par deux religieuses, et une « salle d'asile » (embryon de classe maternelle) mais il faut attendre la loi Guizot (1833) et surtout les lois Jules Ferry (1882) pour voir la création d'un bâtiment spécifique (le bâtiment actuel) et la mise en place d'une école laïque et gratuite dont l'enseignement était assuré par des instituteurs rémunérés par l'Etat. Cette école « républicaine » sera inaugurée le 15 septembre 1884 par le maire, M. Virignin.

Dès le Directoire, la bourgeoisie rurale de Ceyzérieu émergea à nouveau, illustrée par deux familles, qui ont imprimé durablement leurs noms : les Chaley d'abord,

propriétaires terriens aisés, dont Camille Chaley, qui fut député, et les Manjot, qui s'illustrèrent sur plusieurs générations de notables : « maître d'école », prêtre, notaire, avocat au parlement de Dijon, juge de paix à Ceyzérieu, dont le dernier représentant, médecin à Belley est décédé en 1972 à l'âge de 95 ans.

La population essentiellement rurale au XIX^e siècle, est nombreuse, et exploite abondamment le noyer, et le mûrier (pour la production de soie). Cette abondance de bras trouvera son terme dans la boucherie humaine de la guerre de 1914-18 ; la commune en paiera son lourd tribut : 43 morts , de nombreux blessés, des fraties décimées (deux frères dans la famille Ducret, à Ardosset par ex.), sur une population d'un millier d'habitants. Le monument aux Morts fut inauguré en septembre 1922.

L'entre-deux guerres voit se développer le statut d'ouvriers-paysans qui améliorent leurs revenus en travaillant en particulier aux fours à chaux de Béon, de Virieu le Grand ou Chazey-Bons.

L'occupation allemande épargna le village, puisque les anciens évoquaient la visite d'un seul side-car de la Wehrmacht à la mairie en juillet 1940, alors que le Valromey connut plus tard des exactions sévères par l'occupant. Aucun jeune de la commune ne partit pour le STO (service du travail obligatoire en



4- Histoire et patrimoine L'histoire de Ceyzérieu par Christian Daligand

Allemagne) grâce à la complicité de la population, ou à l'embauche à l'extraction de la tourbe à Lavours, classée « activité prioritaire ».

Les « trente glorieuses » ont favorisé un déclin continu de la population de Ceyzérieu après-guerre : l'attrait de la vie urbaine et la désaffection pour un mode de vie traditionnel, ont conduit les jeunes à quitter leur commune ; le vieillissement de la population, conjugué à la baisse de la natalité, ont induit une chute à moins de 650 habitants en 1968 ! Cependant, le développement de la CIAT, pourvoyeuse d'emplois, la redécouverte des qualités d'un environnement rural, et surtout le développement considérable des moyens de communication ont peu à peu redressé la statistique et favorisé l'installation de nouvelles familles pour retrouver et même dépasser le seuil des 1000

habitants : la commune compte actuellement 1007 Ceyzériolans, soit 51 h/km². L'habitat reste toujours remarquablement dispersé, puisque la commune compte treize hameaux : Aignoz, Ardossset, Avrissieu (le bas / le haut), Barbillieu, Bossieu, Chavoley, Morgnieu, La Pierre, Grammont, Le Catton, Senoy, Samissieu.

Pour préserver et mettre en valeur la faune et la flore particulière du marais, une remarquable réserve naturelle de 180 ha a été créée en 1984, et contribue à faire connaître Ceyzérieu.

Cependant, cette mutation rapide de la population a provoqué la désagrégation des rapports sociaux traditionnels transformés par les exigences des nouveaux modes de vie et de travail : d'autres s'y sont substitué, mais les traditions peinent à subsister. Ce rapide survol

de l'histoire de la commune sera complété par l'évocation plus précise des coutumes maintenues ou disparues, des fêtes traditionnelles, des points remarquables de son histoire, de son habitat, de ses monuments, de ses célébrités ... propres à nourrir la mémoire collective du village, et éviter ainsi qu'elle ne s'évapore.

Sources : « Richesses touristiques et archéologiques du canton de Virieu le Grand » Département de l'Ain. 1989

« Eglises du Bugey – Ceyzérieu » collectif - Ed. Des deux miroirs – Paris 1965

« Le Bugey de l'ancien régime à la révolution » G.Gojat – S.H. le Bugey – Belley 1999

« Histoire de Ceyzérieu » - G.Gojat – C.A. 1990

- Photos et cartes postales : Martine Keller.





5- Les associations

Le Foyer Rural

Opération : « Les masques solidaires »

Le Foyer Rural a mis en place un atelier de couture en septembre 2019, sans savoir que cela allait être vraiment de circonstance !

Dès le début du confinement en mars dernier, nos couturières se sont mobilisées pour la réalisation de masques solidaires. C'est ainsi qu'une machine s'est mise en route !

Rapidement, toutes les couturières amateurs du territoire se sont mises à l'ouvrage, à partir de tissu donné par tous les habitants avec un point de collecte devant la boulangerie de Ceyzérieu.

Cette fabrication a été lancée au départ pour répondre à un besoin des établissements médico-sociaux, mais s'est rapidement étendue aux besoins des habitants, étant donnée l'efficacité de la production !

En effet, une chaîne s'est mise en place : des dons de

tissus, des laveuses, des découpeuses et des couturières !

1000 masques réalisés en quelques semaines ! Pour les adultes mais aussi pour les enfants ! Distribués sur tout le territoire ! Un énorme bravo aux habitants !!!!

Et un grand MERCI !!!



Des sapins en palette...

Le Sou des Ecoles et le Foyer Rural de Ceyzérieu ont lancé un défi aux habitants et à l'école de Ceyzérieu.

10 jours pour réaliser 19 sapins en palette, puis quelques jours avec les enfants pour les décorer !



L'objectif : déposer un sapin dans chaque lieu de vie (hameau ou village) des enfants scolarisés à l'école.

Pari tenu !

20 sapins sont livrés par les habitants. 20 sapins sont peints et ornés par les enfants avec l'aide



de leurs instituteur-trices, des membres du Sou des Ecoles et du Foyer Rural.

Merci à tous pour cette belle mobilisation !

Atelier numérique en partenariat avec la Mairie



Pourquoi des ateliers numériques ?

80% des personnes en France renoncent à leurs droits par méconnaissance, mais aussi parce qu'elles sont dans l'incapacité de se connecter faute de matériel et/ou de maîtrise des outils informatiques. Les administrations exigent de plus en plus une connexion et un traitement électronique : inscription mensuelle à Pôle Emploi, vérification des remboursements de la couverture sociale et de la mutuelle, déclarer les impôts, prise de rendez-vous par messagerie électronique

En mai 2020, lors de la 1ère période de confinement lié à la pandémie de Covid19, le gouvernement oblige un maximum d'enfants à rester à la maison et suivre leur scolarité via les outils informatiques : cours dispensés par visio-conférence avec l'enseignant, transmission des devoirs par internet. Mais comment faire quand la famille est composée de deux ou trois enfants et qu'elle ne possède pas d'imprimante voire d'ordinateurs ?

Durant cette période, les liens familiaux et amicaux sont suspendus : plus de visites, plus d'activités.

Cette période exceptionnelle met en évidence l'inégalité face à l'usage du numérique mais aussi l'importance de ces nouveaux outils pour lutter contre la solitude, pour faire valoir ses droits. Ce constat dressé est partagé depuis de nombreuses années par l'ensemble des partenaires sociaux et les élus, sur l'ensemble du territoire français.

Des ateliers à Ceyzérieu ?

Le Foyer Rural s'est saisi de cette difficulté pour répondre à cette fracture numérique qui croît chaque jour. Un échange avec les élus

municipaux de Ceyzérieu permet de partager ce constat. Ils sont convaincus de la nécessité de créer un atelier numérique.

Ainsi un co-financement : CAF et Mairie de Ceyzérieu, permet à ce projet de voir le jour.

Comment ça se passe ?

Tout d'abord vous contactez le Foyer Rural pour prendre un rendez-vous sur les temps de permanences numériques (dans un premier temps le jeudi après-midi).

Ensuite vous exposez vos besoins, vos questions !

Un temps sera pris pour y répondre et créer ensemble un récapitulatif papier pour vous y retrouver quand vous serez seul(e) devant votre ordinateur, tablette ou téléphone !

Lorsque plusieurs personnes ont la même demande, un groupe se forme afin de favoriser les échanges et les bons plans !

Avec quel matériel ?

L'objectif étant de maîtriser l'outil informatique, les participants sont invités à amener leur matériel. En cas d'absence, le Foyer Rural met à disposition PC portable et tablette.

5- Les associations

Le Foyer Rural

Où ?

Les participants se retrouveront avec l'animatrice du Foyer Rural dans ses locaux (1^{er} étage de la mairie). Pour les personnes à mobilité réduite, Mme Le Maire met à la disposition du Foyer Rural un bureau de la mairie. Le lieu sera donc précisé à l'issue du premier contact.

Quand ?

Dès aujourd'hui, vous pouvez contacter le Foyer Rural, soit par téléphone, soit lors des permanences dans les locaux de la Garderie le mardi de 14h à 16h. Les rencontres se dérouleront les jeudis après-midi sur rendez-vous.

A TRES BIENTÔT DONC !



FOYER RURAL
CEYZERIEU



Festival du court métrage en Bugey 2021

Le Festival est né au printemps 2020 pendant le confinement. La programmation qui était intégrée à la Fête du court métrage de Saint Martin de Bavel, s'est faite en ligne. Les 9 films en

compétition, tous réalisés par cinéOfoyer, ont été vus 723 fois par les internautes qui ont pu voter et décerner 3 prix honorifiques, mais sans podium.

La 2^{ème} édition du Festival du court métrage en Bugey se déroulera du vendredi 2 au dimanche 4 juillet 2021 et s'ouvre à d'autres productions au-delà de Ceyzerieu et du Foyer Rural. Cette année, plusieurs projections auront lieu simultanément à Ceyzerieu et à Saint-Martin-de-Bavel qui accueillera les soirées d'ouverture et de clôture du Festival.

Le comité pour le festival du court métrage en Bugey se réunit depuis le 12 octobre 2020 pour préparer au mieux cette manifestation riche en potentiel et qui fédère déjà enthousiasmes et rêves collectifs !

La ligne éditoriale du Festival est marquée par trois axes de programmation :

- Des films exclusivement réalisés en Bugey
- Des lieux de projection au cœur des villages, dans des granges, sous des préaux,...
- Des animations ludiques autour du cinéma.

À l'origine, dédié aux films de fiction, le festival s'ouvre cette année à deux nouveaux formats :

- Les documentaires.
- Les courts métrages réalisés par des enfants de -12ans.
- Les films de fiction.

Cinq prix seront décernés à l'issue de la manifestation :

- Prix de L'Arvière (fiction)
- Prix du Marais de Lavours (fiction)
- Prix du Fierloz (fiction)
- Prix du Grand Colombier (documentaire)
- Prix du Lynx (film d'enfants)

L'artiste Francesco Tramuta a réalisé le logo du Festival : le lynx boréal du Bugey est représenté entouré de photogrammes d'une pellicule de film... Autant d'images que de lieux de projections pour découvrir, valoriser et préserver nos patrimoines.

Le Bugey est à l'honneur, de par les films sélectionnés ainsi que dans les lieux de projection - quelques granges typiquement bugistes seront transformées en salle de cinéma le temps du festival.

Partenaires historiques, Les Festives et la mairie de Saint-Martin-de-Bavel mettent à disposition la salle des fêtes ainsi que le matériel de projection. Toutes les conditions sont bonnes pour réussir cette 2^{ème} édition du Festival du court métrage en Bugey. Un technicien professionnel assurera la qualité des images et des sons pour le bonheur de tous.

Les inscriptions seront ouvertes du 30 mars au 30 avril 2021. Les films produits et réalisés après 2015 sont acceptés. Les modalités d'inscription sont disponibles sur le site du Foyer Rural de Ceyzerieu et sur sa page Facebook.

Si vous souhaitez davantage d'informations ou participer avec nous en tant que bénévole à cette belle aventure, vous pouvez nous contacter au : 04.79.81.02.93 ou au 06.32.28.00.37 ou par mail foyer.ceyzerieu@gmail.com.

Palmarès 2020 du FESTIVAL du COURT METRAGE en BUGEY

PRIX DE L'ARVIÈRE



Quelle galère que réviser pour le prochain contrôle d'histoire de Miss Sabotier. Mais tu réussiras tout au pire genre. Ça va même mieux ?

PRIX DU FIERLOZ



Éprouer, partager un versé à une fois, même sur une très courte durée, une expérience d'enfance, qui rendra toujours des souvenirs indélébiles de bonheur, devenus une belle pensée que nous ne devons pas perdre. Cette marche à l'envers lui a permis de retrouver un état des choses qu'elle n'avait jamais pu penser possible.

PRIX DU MARAIS DE LAVOURS



C'est à toi dans les rues de son village, l'éprouvé, l'émotion. Pourquoi pas les habitants l'ont-ils ? Serait-il si capable de ça ?

POUR VOIR LES FILMS : [Foyer Rural de Ceyzerieu YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Des nouvelles des arroseurs !

Au sortir d'une transition difficile et délicate des années 2018 et 2019, l'Association « Les Arroseurs » et son équipe nouvellement reconstituée vient de dévoiler, lors de l'assemblée générale 2020, ses projets et sa programmation pour l'année 2021.

Nous venons de vivre une année 2020 particulière qui ne nous a pas permis de nous rencontrer. C'est avec beaucoup de regrets et déception que nous avons été contraints de déprogrammer 5 dates sur lesquelles nous escomptions beaucoup pour relancer notre dynamique associative.

Nous étions prêts !

Aussi difficile et déroutante ait été cette année 2020, elle nous a aussi donné du temps à réfléchir sur comment nous adapter et avancer différemment dans ce nouveau contexte.

Malgré ces directives sanitaires toujours en vigueur, nous espérons qu'elles s'estompent très vite afin que nous puissions (enfin) vous proposer spectacles, concerts et autres réjouissances.

2021 ne sera donc pas une année comme les autres mais souhaitons qu'elle nous permette de retrouver le plaisir du spectacle dans toute sa diversité. La culture est un lieu de partage qui tisse et entretient les liens entre les femmes et les hommes. C'est ce qui les construit au plus profond d'eux-mêmes. Malgré ce contexte si particulier, notre volonté est de continuer à pouvoir vous proposer des spectacles de qualité et c'est tous ensemble que nous maintiendrons l'espace culturel et artistique de notre territoire.

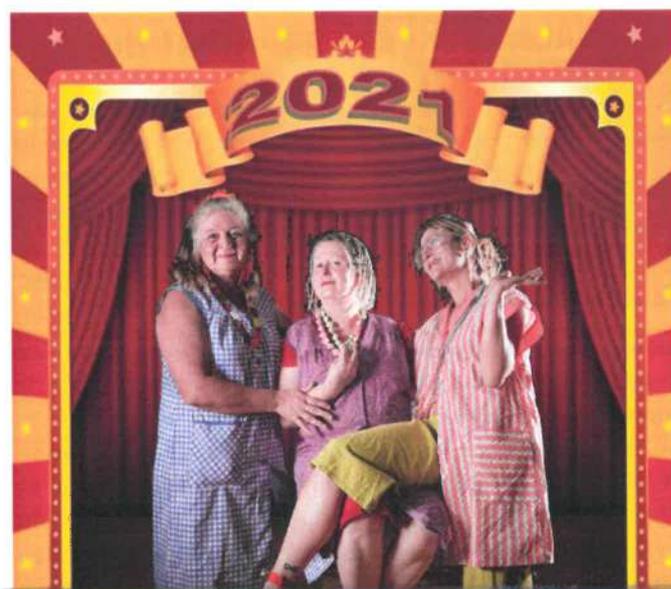
C'est sur ces belles notes d'espoir que toute l'équipe des Arroseurs vous souhaite une belle et heureuse année, une année déconfinée pleine d'événements culturels.

- Georges Leblé pour l'équipe des Arroseurs -

www.asso.artzebouilles.fr

facebook.com/lesarroseurs/

instagram.com/lesarroseurs/



AU PROGRAMME CETTE ANNÉE

24 janvier : Spectacles la salle des fêtes : **Annulé !**

21 février : Spectacles (jeune public) - salle des fêtes

21 juin : Fête de la musique

du 4 au 7 août : "Les Arroseurs font leur Cirque"



Ils se sont dit « Oui »...

Francine PIERON et Frédéric MESTIRI
le 24 janvier 2020

Bernadette JOLY et André ROY
le 17 octobre 2020



Ils ont pointé le bout de leur nez...

Léane MASNADA	le 1 ^{er} janvier 2020
Estéban CALAVIA	le 10 avril 2020
Nao MOREAU	le 11 septembre 2020
Miya DURAND	le 30 novembre 2020
Thalya MORENO FUENTES	le 27 décembre 2020

Les Ceyzériolans qui nous ont quitté...

Nicole RUFFIN	le 3 avril 2020
Chantal PETISCO	le 14 avril 2020
Jean TURREL	le 11 mai 2020
Christophe REY	le 27 juillet 2020
Jean CHARVIN	le 27 août 2020
Jean-Yves BESCOND	le 24 octobre 2020
Bernard HUCHET	le 24 octobre 2020
Huguette GRAS	le 24 octobre 2020
Jacqueline BRISSOT	novembre 2020
Béatrice NEGRI	le 27 novembre 2020
Sonia MANDEL	le 27 décembre 2020

